



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

**M. LE JUGE PAIK EST ÉLU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
ET M. LE JUGE ATTARD VICE-PRÉSIDENT**

Les membres du Tribunal international du droit de la mer ont élu aujourd'hui M. le juge Jin-Hyun Paik (République de Corée) Président du Tribunal et M. le juge David Attard (Malte) Vice-Président pour la période 2017-2020.

Le Président Paik est membre du Tribunal depuis 2009. Conformément au Règlement du Tribunal, le Président est élu pour un mandat renouvelable de trois ans. Il préside toutes les réunions du Tribunal, dirige les travaux de celui-ci et en supervise l'administration. Il représente le Tribunal dans ses relations avec les Etats et autres entités, et il est tenu, en vertu du Statut du Tribunal, de résider de façon permanente au siège du Tribunal à Hambourg.



Le Président Paik

Le Vice-Président Attard est membre du Tribunal depuis 2011. Le Vice-Président est élu pour un mandat de trois ans et est appelé à assumer les fonctions du Président lorsque la présidence est vacante ou que le Président du Tribunal est empêché d'exercer ses fonctions.



Le Vice-Président Attard

Les curriculum vitae du [Président Paik](#) et du [Vice-Président Attard](#) peuvent être consultés sur le site Web du Tribunal.

NB. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels et ne sont diffusés qu'à titre indicatif.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Web du Tribunal (www.tidm.org et www.itlos.org) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org